Commune de BAUDRES

Commission BATIMENTS COMMUNAUX - LOGEMENTS

Réunion de travail du vendredi 6 novembre 2020 - 20h30

Séance n° 2

<u>Membres présents</u>: Bruno LESSAULT, maire, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Thierry DUJON, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON

Objet: Maître d'œuvre - Retrait ralentisseurs - Panneaux solaires.

La commission s'est réunie afin de préparer la séance du conseil du 13 novembre.

1. Retrait des ralentisseurs : coussins lyonnais

- Les ralentisseurs provoquent des nuisances importantes aux riverains.
- La vitesse (30 km/h) n'est pas réellement respectée.
- Leur retrait est envisagé. Le maire présente les devis (11 502.13 € pour Eurovia, 7 500 € pour la Setec, 15 176 € pour la Colas).
- Leur remplacement par des chicanes est à l'étude.
- Les membres de la commission proposent de faire des tests avec les chicanes, de faire des plans en tenant compte des portails, portillons, entrées d'habitations.
- Un membre ajoute le délai entre le retrait des ralentisseurs et l'installation du nouveau dispositif qui devra être le plus court possible afin d'éviter tout accident.

2. Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de l'école

- Les 2 devis pour le choix d'un maître d'œuvre sont présentés aux membres aux membres de la commission.
- L'un est de 15 540 € et l'autre de 22 000 €.
- Les maîtres d'œuvre ne s'opposent pas au souhait de la commission de confier le chantier aux artisans locaux.
- Un membre de la commission va faire des démarches afin de prendre des renseignements sur les dossiers déjà suivis.
- Il demande si la subvention pour les travaux estimée à 70 % s'appliquera sur la prestation du maître d'œuvre aussi?
- Renseignement sera pris et évoqué lors du conseil municipal.

3. Travaux de l'église

- Après une visite à l'église, un membre de la commission a constaté des infiltrations d'eau à la sacristie et au niveau de la voûte du chœur
- Deux entreprises se sont déplacées pour établir un devis : toiture de la sacristie et nettoyage de la gouttière.
- Un autre membre de la commission suggère un 3e devis ; il va contacter un jeune artisan.

4. Panneaux photovoltaïques

- Le maire a été contacté récemment par plusieurs concepteurs de panneaux photovoltaïques qui se sont présentés spontanément pour un projet sur l'ancienne déchetterie.
- Il présente ce projet qui pourrait être envisagé sur les terres communales d'une surface approximative de 60 ha, actuellement louées à un exploitant agricole très proche de la retraite.
- Les retombées financières pour la commune seraient importantes.
- 3 concepteurs ont déposé leur projet chiffré.
- La durée de vie des panneaux est annoncée pour 40 ans.
- Un membre de la commission évoque le devenir des déchets après démantèlement.

Sécurité sur les matériels.

- Les travaux de sécurité concernant les arceaux et la fourche du tracteur ont été effectués.

6. Maison des associations

 Face à l'état de délabrement de 3 portes de la maison des associations, celles-ci ont été remplacées par 3 portes en PVC d'un montant de 200 € l'une. Les travaux ont été effectués par les deux adjoints techniques de la commune : Alexandre et Sébastien.